



Le 12 juillet 2024,

Suspension de l'expérimentation d'hébergement saisonnier à Honfleur pour l'été 2024

Face à la problématique récurrente du logement des saisonniers dans les zones touristiques, la Région Normandie, la Ville de Honfleur et l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie du Calvados (UMIH 14) ont décidé de conduire une expérimentation, initialement prévue du 12 juillet au 20 août 2024, visant à mettre à disposition vingt chambres à un tarif avantageux au sein de l'internat du lycée Albert Sorel, afin de pallier le manque d'hébergements disponibles pendant le pic de la saison estivale.

Eu égard au nombre insuffisant de demandes effectives maintenues, il a été décidé de suspendre l'expérimentation d'hébergement des travailleurs saisonniers une fois qu'une solution alternative ait été proposée à tous ceux qui avaient candidaté et étaient officiellement inscrits dans la démarche.

En effet, malgré l'engagement sans faille de tous les partenaires et les nombreuses démarches entreprises par l'UMIH 14 auprès des entreprises et acteurs du tourisme à Honfleur, trop peu de demandes ont été enregistrées à ce jour.

Dans ce contexte, les parties prenantes ont convenu de suspendre l'expérimentation pour cette année et de travailler, dès la fin de l'été, à sa mise en place pour la saison estivale 2025, après examen précis de ce retour d'expérimentation.

Des solutions alternatives de logement sont proposées aux deux personnes directement concernées, en lien avec l'UMIH 14 et la Ville de Honfleur.

Contact presse : Charlotte Chanteloup - [06 42 08 11 68](tel:0642081168) - charlotte.chanteloup@normandie.fr